



Paris, le 09 octobre 2014

## Opération Jeunes de l'Ordre : Les jeunes et futurs pharmaciens dessinent la pharmacie de demain !

L'Opération Jeunes, réalisée par l'Ordre sur une année avec le concours et l'engagement des associations d'étudiants et d'internes, de l'automne 2013 à l'automne 2014, est un vaste mouvement de réflexion sur l'avenir de la profession animé par ceux qui en seront les acteurs, les jeunes et futurs pharmaciens.

*« Nos jeunes font et feront aller de l'avant la profession. Ils sont source de dynamisme et d'innovation. Ne laissons pas nos jeunes au bord de la route et donnons-leur des perspectives d'avenir » a martelé Isabelle ADENOT, Président du CNOP.*

L'opération a reposé sur une enquête conduite auprès des 20 000 jeunes pharmaciens de moins de 35 ans, et des futurs confrères, étudiants en dernière année et internes ; complétée de huit conférences-débats régionales avec les populations interrogées, de recommandations d'actions proposées, confirmées par un vote électronique.

*« L'ANEPF a été très heureuse de prendre part à ce projet d'avenir, résolument moteur dans la mise en place de perspectives pour les métiers de la pharmacie. Elle compte sur l'implication de tout le réseau et de chaque étudiant pour construire ce futur qui commence aujourd'hui avec nous » se félicite Victorien BRION, Président de l'Association des étudiants en Pharmacie.*

*« Cette démarche inédite est, pour les futurs acteurs des métiers de la Pharmacie, une occasion unique d'affirmer leur volonté de moderniser les modalités d'exercice de toutes les professions que nous offre notre formation » ont déclaré Thomas Riquier et Mickaël Fortun, Co-présidents de la Fédération des syndicats d'Internes en Pharmacie et Biologie Médicale (FNSIP)*

### Les enseignements de l'enquête

**La motivation pour choisir le métier de pharmacien** : santé publique, missions de la profession, sont plébiscitées par plus de 80% des répondants à l'enquête.

**Le profession est clairement ouverte et accessible à tous**, sans déterminisme familial ou financier.

**Les jeunes et futurs pharmaciens sont tournés vers la qualité de l'exercice professionnel**, conjuguant avec aisance : application de référentiels de qualité, soumission aux contrôles de l'exercice, recours massif aux technologies de communication, et observance des règles déontologiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national  
des pharmaciens sont disponibles sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)





**Enthousiasme professionnel et envie de continuer dans la profession sont évidents.** Plus de 88% des étudiants, et plus de 75% des exerçants sont satisfaits de la branche qu'ils ont choisie. 95% des pharmaciens interrogés souhaitent rester dans la profession.

Côté formation, les étudiants et internes ont **une vision assez mitigée sur l'organisation et les contenus des enseignements.** Ils souhaitent que les sciences humaines soient plus présentes dans les cursus ainsi qu'un renforcement des approches « pratiques ».

S'ils sont **satisfaits de l'intérêt des missions** que leur employeur leur confie, en revanche **70 à 75% d'entre eux attendent des perspectives d'évolution dans un développement de leurs compétences pharmaceutiques et dans l'accroissement des responsabilités qui pourraient leur être confiées.**

Pour l'évolution de leur carrière, la majorité des personnes interrogées **est prête si leur spécialité le permet à s'installer en exercice libéral.**

### 20 recommandations majeures

**Trois séries de recommandations, confirmées par vote final, ont émergé de cette consultation.**

1. Mettre en œuvre une « orientation active » des lycéens/étudiants avant la PACES
2. Engager un débat sur l'entrée dans les études : passerelles, numerus clausus...
3. Introduire de nouveaux modules dans les enseignements :
  - davantage d'assurance qualité et de gestion des risques ;
  - de sciences humaines : relations pédagogiques du soin avec le patient, communication
  - de management, de gestion et d'affaires réglementaires.
4. Augmenter le nombre de stages d'application durant les études et les ouvrir à de nouveaux lieux-public, privé, institutions, notamment en 5ème année hospitalo-universitaire, dans un objectif d'harmonisation nationale.
5. Formaliser les objectifs des stages : activité, volume, horaires,...
6. Systématiser et rendre accessible l'évaluation bilatérale des stages, par le maître de stage et l'étudiant
7. Créer un « Erasmus » des études de pharmacie
8. Accompagner les jeunes diplômés à l'entrée dans l'exercice professionnel





9. Intégrer avec réactivité les mises à jour « missions » dans la formation initiale et continue, intégrer un module sur la lecture critique d'articles
10. Rendre le DPC accessible à tous les pharmaciens
11. Adapter l'offre de formation aux besoins prioritaires du métier
12. Promouvoir les procédures de délégations entre confrères
13. Promouvoir la démarche de certification HAS des officines
14. Hôpitaux ; promouvoir l'implication des pharmaciens dans les équipes de soins : conciliation médicamenteuse et pharmacie clinique, co-prescription d'analyses de biologie médicale, aide à la maîtrise médicalisée des dépenses de produits de santé...
15. Renforcer l'information sur la diversité des modes d'exercice et d'exploitation : opportunités et risques.
16. Promouvoir l'obligation d'indépendance professionnelle
17. Faciliter l'accès à la propriété
18. Accompagner les réorientations intra-professionnelles
19. Accompagner les pharmaciens dans leur volonté d'exercice interprofessionnel
20. Mieux informer sur les possibilités offertes par l'Union Européenne.

**Des recommandations qui constituent une solide base d'inspiration pour l'Ordre national des pharmaciens.**

#### CONTACTS

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

Anne-Laure Berthomieu

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**Presse&Papiers**

Catherine Gros – Sophie Matos

[catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr)

[sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

**[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)**

